

## Récapitulatif des conditions d'éligibilité aux Certificats d'Économies d'Énergie

Référence / opération	Conditions d'éligibilité	Valorisation au 01/07/2018	Estimation prime potentielle sur la base de 3.7€/MWh
<b>TRA-EQ-101</b> UTI - Unité de transport Intermodal pour le transport combiné rail/route Credit bail et location acceptés si >36 mois hors reconduction tacite	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition d'une Caisse Mobile neuve dédiée au transport combiné rail-route</li> <li>Utilisation UTI sur 6 mois consécutif.</li> <li>Les voyages doivent se faire au départ ou à l'arrivée d'au moins un terminal de transport combiné en France</li> </ul>	UTI ≥ 9 m = 68.45€  UTI ≤ 9m = 34.41€	Par voyage
<b>TRA-EQ-103</b> Télématique embarquée pour le suivi de la conduite d'un véhicule	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installation d'un équipement de télématique embarquée</li> <li>Accès aux analyses comportementales par les conducteurs et par les gestionnaires de flotte</li> <li>Données minimales:               <ol style="list-style-type: none"> <li>la consommation du véhicule</li> <li>le kilométrage</li> <li>l'utilisation de l'accélérateur</li> <li>l'utilisation des freins</li> <li>le régime moteur</li> <li>les temps d'arrêt avec moteur fonctionnant</li> </ol> </li> <li>Véhicule équipé en atelier externe</li> <li>Véhicule équipé en atelier interne</li> <li>Véhicule neuf équipé de série</li> </ul>	Catégories véhicules  N1 = 9.99€ N2 et N3 = 99.90€ M2 et M3 = 73.63€	Par équipement installé
<b>TRA-EQ-115</b> Véhicule de transport de marchandises optimisé supérieur à 40 Tonnes Credit bail et location acceptés si > 24 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat ou location d'un poids lourd routier neuf de catégorie N3</li> <li>Le poids lourd doit avoir un PTRAs supérieur à 40 Tonnes</li> <li>Le poids lourd routier neuf optimisé respecte les normes environnementales en vigueur et comporte les 3 technologies suivantes:               <ol style="list-style-type: none"> <li>boîte de vitesse robotisée</li> <li>équipements pour l'aérodynamisme : déflecteur de toit et carénage latéral de l'interface (uniquement pour les tracteurs)</li> <li>pneus basse résistance au roulement (classification énergétique et en adhérence sur sol mouillé au moins égale à C)</li> </ol> </li> </ul>	670.81€	Par véhicule

Évaluez le montant de la contribution CEE que vous pourriez toucher grâce à notre calculateur en ligne, et téléchargez la liste des documents pour constituer votre dossier sur <https://cee.as24.com>

## Récapitulatif des conditions d'éligibilité aux Certificats d'Économies d'Énergie

Référence / opération	Conditions d'éligibilité	Valorisation au 01/07/2018	Estimation prime potentielle sur la base de 3.70€/MWh
<b>TRA-SE-101</b> <b>Formation d'un chauffeur de transport à la conduite économe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation réalisée par une entreprise ou un centre de formation agréé au titre de la formation professionnelle</li> <li>• La formation doit comporter :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. une partie théorique portant sur le fonctionnement du moteur et les principes de la conduite économique</li> <li>2. une partie pratique sur véhicule comprenant une analyse commentée de la conduite de la personne formée</li> </ol> </li> <li>• Organisme de formation agréé</li> <li>• Formateur interne agréé</li> <li>• Formateur interne sous délégation d'agrément d'un organisme de formation</li> </ul>	PL = 45.88€ <hr/> Autocar/ Autobus = 33.67€	Par chauffeur formé
<b>TRA-SE-108</b> <b>Gestion externalisée du poste pneumatique dans une flotte de poids lourds</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion externalisée et globale (solution prix au kilomètre ou prix par carte grise)</li> <li>• Ensembles articulés et porteurs de + de 7,5 tonnes</li> <li>• 4 opérations cumulatives :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réglage des géométries</li> <li>2. Contrôle des pressions</li> <li>3. Recreusage</li> <li>4. Suivi des usures</li> </ol> </li> </ul> <p><i>Cette opération n'est pas cumulable avec la fiche d'opération TRA-SE-105 (Recreusage de pneumatiques)</i></p>	Ensemble articulé = 17.39€ Porteur = 6.29€	Par véhicule

Evaluez le montant de la contribution CEE que vous pourriez toucher grâce à notre calculateur en ligne, et téléchargez la liste des documents pour constituer votre dossier sur <https://cee.as24.com>